Image not found or type unknown

Doije attendre une notification pour un appel de decision

Par **ludwig035**, le **04/06/2016** à **17:24**

bonjour,

je suis le papa d'un jeune garçon de 13 ans.J'ai été convoqué hier par le juge des enfants et une décision de placement a été décidé par la juge suite à des inepties non fondées que sa mère a déclarée (sachant qu'elle ne veut pas de sa garde).Je voudrai savoir si je dois faire appel immédiatement de cette décision ou si je dois attendre une notification écrite de la part d'un magistrat.
merci de me répondre car j'en perd le sommeil et le moindre détail peut m'aider à redresser cette situation .
merci de votre compréhension

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés